

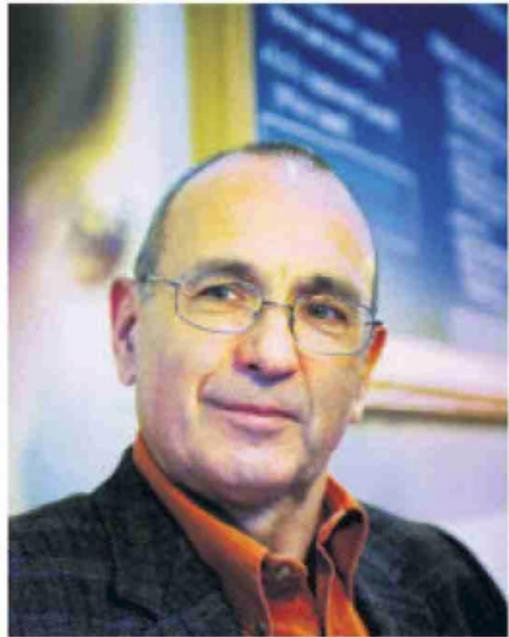
«J'ai été malmené par un cigarettier à Montreux»

Pascal Diethelm, président d'OxyRomandie, dénonce l'illégalité de la publicité de British American Tobacco

Pascal Diethelm se souviendra longtemps de sa promenade à Montreux le 12 juillet. Le président d'OxyRomandie, l'association genevoise de prévention du tabagisme, relate l'incident dont il est ressorti «particulièrement choqué». Il dénonce également une infraction à la Loi vaudoise sur les procédés de réclame.

Ce 12 juillet, Pascal Diethelm déambule sur les quais. Il avise un stand de promotion de la marque de cigarettes Lucky Strike. Décelant une infraction flagrante à la loi qui interdit la publicité pour le tabac sur le domaine public, il décide de prendre le stand en photo. Une employée aurait alors tenté de l'en empêcher, avant de faire venir un vigile. «Ce monsieur a exigé de façon extrêmement rude et insistante que je lui montre les photos que j'avais prises «illégalement» en disant que je devais les détruire.» Le Genevois refuse. Le vigile aurait ensuite essayé de le retenir avant de le suivre dans les rues de Montreux. Choqué, Pascal Diethelm a demandé au conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard et au syndic de Montreux, Laurent Wehrli, de réagir.

Interrogé hier, ce dernier ne peut que regretter l'incident, évoquant une «attitude inadmissible» si elle est avérée. Sur l'aspect juridique, il a déjà demandé aux services cantonaux de se déterminer: «Il s'agit de dire si ce stand constituait ou non de la publicité.



Pascal Diethelm, président d'OxyRomandie. PASCAL FRAUTSCHI

M. Diethelm a peut-être raison, mais il est le seul à nous avoir écrit pour dénoncer ce stand.»

Que répond British American Tobacco, le groupe qui commercialise la marque Lucky Strike? «A ce jour, nous disposons d'aucune information concernant l'existence d'un tel incident. Comme il s'agit d'une accusation conséquente, BAT s'engage à rassembler et analyser toutes les informations à sa disposition. Néanmoins, l'idée qu'un de nos collaborateurs ait eu recours à l'intimidation afin de dissuader M. Diethelm de prendre des photos de notre stand nous paraît étrange. BAT n'emploie pas de vigiles dans le cadre de ses activités publicitaires au Montreux Jazz Festival. Nos hôtessees reçoivent une formation approfondie sur le comportement à adopter vis-à-vis des festivaliers. Aucune consigne empêchant la prise de photos n'a été donnée.» **Sophie Davaris**